

La Cli* de Cruas-Meyssse

*Commission locale d'information

LA LETTRE D'INFOS

Septembre 2023

n°21

SANS EAU, PAS DE REFROIDISSEMENT DES RÉACTEURS

Avec ses tours aéroréfrigérantes, la centrale de Cruas-Meyssse, dont les réacteurs sont refroidis en circuit fermé, permet à l'eau de refroidissement (Rhône) de ne jamais être en contact avec l'eau du circuit primaire.

L'eau est une ressource indispensable au fonctionnement des centrales nucléaires, les réacteurs devant être refroidis en continu. Les épisodes de canicule peuvent-ils interférer sur la production d'électricité de la centrale ou constituer un danger pour le débit du Rhône ?

Janis Jacquemard, directeur du CNPE de Cruas-Meyssse, y répond par la négative. Les réacteurs de la centrale de Cruas sont en effet refroidis en circuit fermé, chaque réacteur étant muni d'une tour aéroréfrigérante : « L'eau prélevée du Rhône retourne à 88 % dans le fleuve et 12 % dans le milieu naturel via la vapeur d'eau avec les tours aéroréfrigérantes. Par ailleurs, la législation nous interdit de rejeter une eau dont la tem-

pérature serait supérieure à celle de l'eau du Rhône au moment donné ». Pour restituer les proportions, le directeur du CNPE établit une comparaison : « L'agriculture, c'est 41 % de l'eau puisée dans le Rhône alors que les quatre centrales nucléaires de Rhône-Alpes ne représentent que 2,5 % de la consommation d'eau extraite du Rhône ». De plus, le directeur du CNPE rappelle que la période estivale est propice aux arrêts pour maintenance, ce qui induit une moindre consommation d'eau sur cette période.

Par ailleurs, à la suite des leçons tirées par la canicule de 2003, le directeur du CNPE a pointé les modifications déjà intervenues dans les installations : ajout de groupes froids permettant de réduire la consommation dans les bâtiments électriques, et augmentation du débit des ventilations pour maintenir une température adaptée à l'intérieur des bâtiments nucléaires. Reste qu'EDF, à travers son programme Adapt, suit de près la nécessaire adaptation des infrastructures du territoire au réchauffement climatique.



NOUVELLE CAMPAGNE DE COMPRIMÉS D'IODE

La nouvelle campagne de distribution de comprimés d'iode est programmée pour la fin de l'année 2023. Elle concernera le périmètre de 0 à 10 km du Plan particulier d'intervention (PPI), les communes entre 10 et 20 km ayant déjà bénéficié d'une

campagne en 2019. C'est l'annonce faite par Didier Roche, chef du Bureau interministériel de Protection civile-Préfecture de l'Ardèche.



* Les Cli sont des instances de concertation et de suivi, créées autour des Installations nucléaires de base (INB) conformément à la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire.

ANCCLI : L'UNION FAIT LA FORCE



Yves Lheureux, directeur de l'ANCCLI

Yves Lheureux, directeur de l'Association nationale des Comités et Commissions locales d'information (ANCCLI), a fait un tour d'horizon des missions auxquelles est attachée sa structure. En soulignant une particularité bien française : « *Nous sommes le seul pays au monde à avoir inscrit dans le marbre l'existence de CLI* ».

Après avoir rappelé quelques dates clefs (1^{re} CLI à Fessenheim en 1997, naissance de l'ANCCLI en 2000, lois sur la transparence et la sécurité en matière nucléaire en 2006 et sur la transition énergétique pour une croissance verte en 2015), Yves Lheureux a récapitulé les éléments de partage de l'information mis à disposition par l'ANCCLI avec notamment la constitution de livres blancs et la tenue de we-

binaires « bien suivis » selon le directeur de l'ANCCLI. Le dernier en date sur la corrosion contrainte, a ainsi réuni 90 membres des CLI dont ceux de Cruas. Rappelons que la CLI de Cruas compte 4 représentants au sein de l'ANCCLI : Monsieur Salel (collège des élus), Monsieur Olivieri (collège associatif), Monsieur Knockaert (collège des personnes qualifiées) et Monsieur Gaudio (collège des organisations syndicales).

« *Nous sommes là pour fédérer les expériences et les attentes des 35 CLI hexagonales, porter leurs voix auprès des exploitants et des instances nationales et internationales ainsi qu'informer le grand public sur les activités nucléaires* ».

VERS UNE RÉUNION PUBLIQUE SUR LE THÈME DE L'EAU

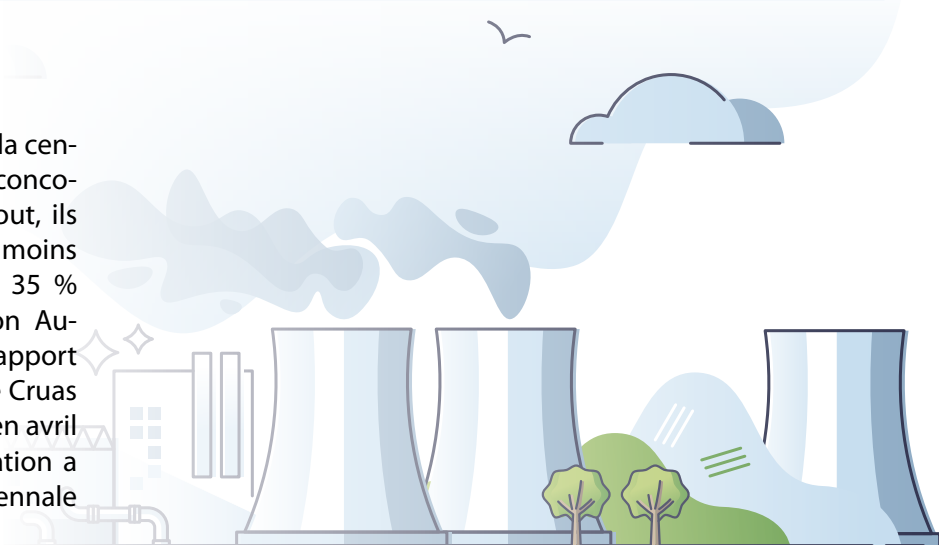
Matthieu Salel, président de la CLI, a retracé les activités de la Commission locale d'information durant l'année 2022. Il est notamment revenu sur les deux visites effectuées à la centrale par une quarantaine de membres le

11 mai et le 8 juin. De même il s'est réjoui de la forte participation aux séances de formation tenues respectivement le 9 mars à Cruas (« Mettre en place et maintenir opérationnel son Plan communal de sauvegarde ») et le 14 juin à La Coucourde (« Piloter une cellule de crise »). Le président de la CLI, ainsi que Didier Boule, chargée de mission, se sont également investis les 20 et 21 octobre 2022 à l'occasion

des journées de l'exercice d'alerte nucléaire. Matthieu Salel s'est par ailleurs projeté dans l'avenir en évoquant la perspective d'une réunion publique qui, vraisemblablement, se tiendra en décembre 2023 à Rochemaure et dont le thème portera sur la canicule, la sécheresse, les prélèvements d'eau et les rejets des installations nucléaires.

LE GRAND CARÉNAGE A DÉBUTÉ

Fait rarissime : en 2022, les quatre réacteurs de la centrale ont généré de l'électricité de manière concomitante pendant 177 jours d'affilée. Malgré tout, ils ont produit 20 milliards de kWh, soit un peu moins que d'habitude. Cette production représente 35 % de la consommation d'électricité de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Dans sa présentation du rapport annuel d'informations, le directeur du CNPE de Cruas a indiqué que le grand carénage a commencé en avril 2022. Environ un tiers des travaux de préparation a été réalisé avant le démarrage de la visite décennale du réacteur 3 qui aura lieu en juin 2024.



À LA COUCOURDE, UNE PRATIQUE ASSUMÉE DE LA CULTURE DU RISQUE

Undes premiers villages de la Drôme à se doter d'un plan communal de sauvegarde, La Coucourde a fait de la « culture du risque », une valeur cardinale.

De La Coucourde, impossible d'y échapper : la centrale de Cruas est juste en face, de l'autre côté du Rhône, « à moins de 2 km », précise Jean-Luc Zanon, maire du village et délégué des maires de la Drôme au bureau de la CLI.

Dès 2002, La Coucourde s'est dotée d'un Plan communal de sauvegarde (PCS), élaboré en interne. Jean-Luc Zanon en donne la raison « *Nous cumulons 6 risques majeurs dont ceux liés*

au nucléaire. Il nous fallait un outil pour répondre à ces risques ». Mais pour le maire de La Coucourde, pas question de se contenter de pistes d'interventions abstraites, il faut les faire vivre ! : « *Notre PCS est remis à jour tous les 3 ou 4 ans et je l'active pour un exercice tous les 5 ans* ».

Et bien sûr le 21 octobre 2022, La Coucourde a déclenché son PCS, « cellule de crise communale » à l'occasion des exercices programmés par la Préfecture de l'Ardèche sur l'ensemble du PPI. Avec une particularité : « *Nous avons notamment procédé, via notre bus communal, à l'évacuation du groupe scolaire. Tout s'est bien passé* » relate Jean-Luc Zanon. De même, le 21 octobre 2022 a permis de vérifier que le PCS de la commune était opérationnel et compatible avec le Plan particulier de mise en sécurité (PPMS). « *J'ai aussi apprécié la bonne coordination*

entre les préfectures de la Drôme et de l'Ardèche » note Jean-Luc Zanon.

Le maire de La Coucourde pointe cependant deux fausses notes : des audios-conférences pas toujours très bien ciblées et l'activation aléatoire de Fr-alerte en fonction des opérateurs.

De fait, hors PCS, La Coucourde axe sa pratique « sur la culture du risque, sans céder à la sinistrose » à travers des réunions publiques au cours desquelles il est expliqué comment un accident nucléaire majeur peut se dérouler et de quelle manière on peut s'y préparer. De même, la commune actualise régulièrement ses fichiers sur les personnes âgées et personnes vulnérables dont les déplacements seraient rendus, pour certains, problématiques en cas d'accident.

CONFORMITÉ À LA CONDUITE À TENIR, DOMAINE À AMÉLIORER

« *Nous considérons les performances globales de la centrale de Cruas en retrait en matière de sûreté nucléaire. Le site doit en outre progresser concernant le confinement des effluents et la conduite à tenir en cas de situation de pollution* ». C'est ainsi que Nour Khater, cheffe de la division de Lyon de l'Autorité de sûreté nucléaire, a conclu son intervention lors de la présentation du bilan de contrôle 2022 de la centrale par l'ASN (27 inspections dont une inopinée portant sur les règles de surveillance associées à la présence potentielle de corrosion sous contrainte) : « *La centrale de Cruas prépare bien les inspections programmées* » s'est félicité Nour Khater qui juge « *satisfaisante la*

qualité des réponses par l'exploitant aux lettres de suite, sous deux mois ». Sur la radioprotection, l'ASN considère que les performances de la centrale rejoignent l'appréciation générale portée sur les centrales nucléaires exploitées par EDF au niveau national, avec une dose collective maîtrisée des intervenants, mais des pistes de progrès sur la propreté radiologique, notamment pendant les arrêts de réacteurs. Rémi Gaudio (Cfdt interprofessionnelle Drôme-Ardèche) relève pour sa part « *que les problématiques sont récurrentes : la rigueur d'exploitation, la maîtrise de la propreté radiologique, la maîtrise environnementale* ».

Si les 70 événements significatifs déclarés en 2022, pour la plupart liés à la détection tardive de non-conformité à la conduite à tenir, sont supérieurs en chiffres à l'année précédente (61), Nour Khater ne tire pas de conclusions sur l'état de la sûreté. Plutôt que

le nombre, c'est le type d'événements qui importe. L'événement significatif de sûreté de niveau 1 du 12 juin 2023 (non-respect des conduites à tenir) à partir d'une alarme sur le système d'injection de sécurité est symptomatique des progrès à réaliser : « *Il a fallu une heure et deux minutes pour réagir au lieu d'une heure. Quelque chose n'a pas fonctionné, l'analyse est en cours* » relate Janis Jacquemard. A la question d'Alain Roque (commune des Tourrettes) de savoir si l'opérateur était seul dans la salle des commandes, Janis Jacquemard lui répond « *qu'ils étaient trois, chacun ayant un rôle à jouer déterminé* ».



INFOS PRATIQUES

Sites utiles

Sur ces différents sites vous trouverez des informations en lien avec le périmètre d'action de chaque institution

www.ardeche.fr

www.asn.fr

www.anccli.fr

www.ardeche.pref.gouv.fr

www.irsn.fr

Contacts

CNPE de Cruas-Meyssse

BP 30 - 07350 Cruas-Meyssse
tél. 04 75 49 30 00

Asn – Division de Lyon

(Auvergne/ Rhône-Alpes)
5 place Jules Ferry
69006 Lyon
tél. 04 26 28 60 00

Préfecture de l'Ardèche

Service interministériel
de défense et de protection civile
5, rue Pierre Filliat
BP 721
07007 Privas cedex
tél. 04 75 66 50 24
Courriel : defense-protection-civile@ardeche.pref.gouv.fr

CLI de Cruas-Meyssse

Département de l'Ardèche
Hôtel du Département
07007 Privas
tél. 04 75 66 75 26
Courriel : clicruasmeysse@ardeche.fr
dboullle@ardeche.fr

La lettre de la Cli est éditée par

Cli de Cruas-Meyssse

Département de l'Ardèche
Hôtel du Département - 07007 Privas
tél. 04 75 66 75 26

UNE EXPOSITION À VOIR... ET À EMPRUNTER

L'exposition de la CLI, subventionnée par l'Institut de Radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) et par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a l'énorme mérite de la vulgarisation pour expliquer les tenants et aboutissants du fonctionnement d'une centrale nucléaire et de ses risques inhérents. Les panneaux relatent par exemple les conséquences d'un accident nucléaire sur l'environnement, sur la bonne pratique

des comprimés d'iode, sur le vieillissement des installations, sur des données chiffrées du nucléaire en France ou bien encore des unités de mesure de la radioactivité.

Cette exposition, riche en informations et très complète, est destinée à circuler le plus possible au sein des communes membres de la CLI de Cruas. Elle peut donc être empruntée gratuitement.

Contact : Didier Boulle : 04 75 66 75 26

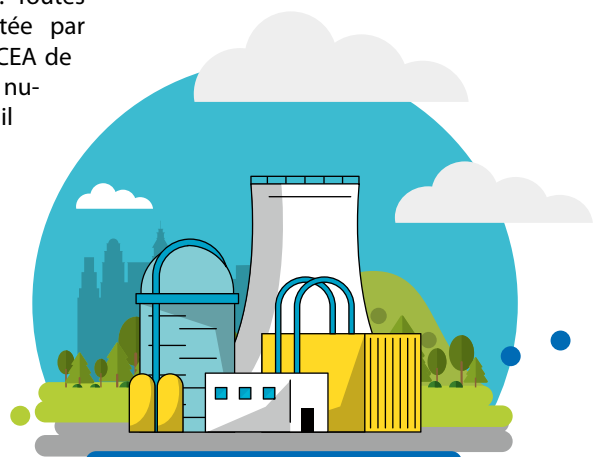


DAVID AMARAGGI, UNE CARRIÈRE CONSACRÉE AU NUCLÉAIRE

David Amaraggi, 52 ans, ingénieur pilote projet chez Orano sur le site du Tricastin, a intégré en décembre 2022 le bureau de la CLI au sein du collège personnes qualifiées en tant qu'adhérent de la SFEN (Société française pour l'énergie nucléaire). Toutes sa carrière professionnelle, débutée par l'obtention d'une thèse passée au CEA de Marcoule, est marquée du sceau du nucléaire. À la Hague, tout d'abord, où il se forme au métier de l'exploitation puis au Japon où David Amaraggi participe au démarrage de l'usine de retraitement de Rokkashomura en jouant un rôle d'interface entre les équipes française et japonaise. Retour en France en 2007, à Pierrelatte où il collabore à partir de 2007 au développement de l'usine

Philippe Coste de la Comurhex. Direction Vienne (Autriche) ensuite pour une mission au sein d'un laboratoire d'analyse des matières nucléaires pour le compte de l'Agence internationale de l'énergie atomique (département de non prolifération).

Pour David Amaraggi, intégrer la CLI de Cruas, « c'est faire preuve de pédagogie, donner des clefs d'explications scientifiques pour que chacun puisse se forger un avis éclairé. Je souhaite être inclusif ».



La Cli* de
Cruas-Meyssse
*Commission locale
d'information

LA
LETTRE
D'INFOS